

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal** **du vendredi 7 mars 2025**

Présents : Michel GIRONDE, Jean-Paul LARIVIERE, Olivier GIRAUD, Dominique LAJOIE, Louis SALLES, Alain DUCRAY, Fabrice MONTAGNIER, Marianne FUSADE, Amandine TACHON, Pauline CARRON, Marie-Claude DUCROUX Isabelle GAGNOL

Secrétaire : Amandine TACHON est nommée secrétaire de séance.

-----  
Le PV du conseil municipal du 7 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

## **Point sur les travaux en cours :**

- Monsieur Dominique LAJOIE en charge du suivi des travaux informe de l'état d'avancement du four à pain.

Le four est monté, la charpente de couverture est posée, l'entreprise Minet va procéder à la couverture. Les travaux de joints vont être effectués après finition des préparations.

Les portes, fenêtres et volets sont en cours de fabrication. Pour rappel, ce projet est porté par la commune et subventionné par des fonds européens s'élève à 53 469 € TTC, dont 35 646 € de subventions.

La mise en service prévue pour la fête du 5 juillet est compatible au vu de l'avancement des travaux.

Il est également précisé que l'élagage des arbres du bourg a été réalisé, les branches doivent être préparées et utilisées pour chauffer le four à pain, l'association Isser'Pain peut déjà envisager de mettre « la main à la pâte ».

## **Centre de gestion - convention médecine préventive**

Le conseil municipal décide du renouvellement de la convention médecine préventive pour le personnel communal avec le centre de gestion.

## **Statuts SIVOSA - Le conseil municipal refuse l'adoption des nouveaux statuts.**

Un projet de nouveaux statuts du SIVOSA est présenté au conseil municipal. Après débat, ces statuts ne peuvent être adoptés en l'état. Le conseil municipal propose la formule « au prorata » pour l'ensemble des frais de fonctionnement en lieu et place de la formule « montant forfaitaire ».

## **P.I.S**

Le plan intercommunal de sauvegarde proposé par la communauté de communes Pays de Lapalisse est adopté à l'unanimité.

Une remarque de Monsieur Olivier GIRAUD qui précise qu'il n'est pas prévu pour la commune de Isserpent de zones inondables. Il reste septique pour certains points, entre autres, le secteur des « Bois Dieu ».

## **Carte communale**

Le conseil municipal décide de la mise en place d'une carte communale des chemins et des routes sur son territoire. Cette carte mettra en évidence les points touristiques de la commune. Une commission est créée pour travailler en amont de cette réalisation avec le cartographe de Planisphéra (entreprise retenue) pour cette réalisation.

Composition de la commission : Marianne FUSADE, Dominique LAJOIE, Olivier GIRAUD et Isabelle GAGNOL.

Cette carte sera disponible en version numérique, plastifiée et rigide sur panneau place Pierre de Froment.

### **Personnel communal - Création d'un poste d'adjoint technique complémentaire**

Monsieur le Maire explique que l'agent technique en poste envisage de quitter la collectivité en septembre 2025.

Afin de pourvoir aux travaux et au suivi des actions conduites par l'agent, il est nécessaire de pourvoir à la carence du poste en attente du remplacement.

Un contrat de 6 mois dont une partie en tuilage de poste semble nécessaire. Il est proposé la création d'un poste en CDD de 6 mois, éventuellement renouvelable, et ce à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Les montants couvrant la rémunération seront inscrits au budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du poste complémentaire d'agent technique.

### **Questions diverses**

- Il est demandé un devis à ENEDIS pour la modification du compteur de la salle des fêtes afin de souscrire un abonnement 36 KWA. Il sera également demandé un devis pour le déplacement du compteur du logement ancien garage Magnet.

- Suite à l'étude et à la rencontre avec le technicien du SDE03, il est décidé de retenir la formule autoconsommation collective pour le dossier panneaux photovoltaïques.

- Centre social Mayet de Montagne

Le conseil municipal est défavorable aux propositions faites par le centre social pour la participation de la commune. En effet, la commune se trouve avec un doublon d'activités proposées, car adhérente du Pays de Lapalisse.

- Le dimanche 16 mars, une opération nettoignons la nature est organisée avec le concours de la Fédération des Chasseurs.

Rendez-vous est donné salle de la mairie à 9h pour récupération du matériel et des circuits.

Un casse-croûte est prévu au retour, vers midi.

Des cadeaux sont prévus pour les enfants.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Olivier GIRAUD 07.87.77.86.03.